

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 25 avril 2018

Projet de loi

approuvant les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2017

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 7, alinéa 2, lettre f, de la loi sur les établissements publics médicaux, du 19 septembre 1980;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu les états financiers de l'établissement public médical Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2017;
vu la décision du bureau du conseil d'administration de l'établissement public médical Hôpitaux universitaires de Genève du 12 mars 2018;
vu la décision du conseil d'administration de l'établissement public médical Hôpitaux universitaires de Genève du 19 mars 2018,
décrète ce qui suit :

Article unique Etats Financiers

¹ Les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève comprennent :

- a) un bilan après répartition du résultat au 31 décembre;
- b) un compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre;
- c) des comptes d'investissements au 31 décembre;
- d) un tableau de mouvements des fonds propres consolidés;
- e) un tableau de flux de trésorerie après répartition;

- f) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte d'exploitation, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

² Les états financiers pour l'année 2017 sont approuvés.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver sans réserve les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève (ci-après : HUG), pour l'exercice 2017.

Ce projet de loi est basé sur :

- les « états financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2017 » du 1^{er} mars 2018; et
- le « rapport de l'organe de révision 2017 » du 1^{er} mars 2018;

Les états financiers des HUG pour l'exercice 2017 intègrent l'activité des cliniques de Joli-Mont et de Montana pour la totalité de l'année 2017; ils présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 1 037 519 673 F. Il baisse de 9 389 070 F, principalement en raison du remboursement à l'Etat de la part à distribuer issue du contrat de prestations 2012-2015 pour 10 135 390 F, et de la part à distribuer issue du contrat de prestations 2012-2016 des cliniques de Joli-Mont et de Montana pour 1 496 553 F;
- le résultat comptable avant répartition est un bénéfice de 109 277 F. Il est particulièrement impacté au niveau des dépenses par une augmentation de la provision pour couvrir les engagements de rente-pont AVS pour 7 814 340 F, et par des dépenses de déménagements vers le nouveau bâtiment des lits Gustave Julliard pour 2 130 651 F. Une meilleure valorisation des prestations ambulatoires non encore facturées au 31 décembre pour 6 917 036 F atténue ces impacts;
- le résultat comptable après répartition se monte à 81 958 F, alors qu'il était de 21 368 334 F en 2016 en raison de produits exceptionnels sur les exercices antérieurs. Les dispositions du contrat de prestations prévoient une répartition du résultat net à hauteur de 75% en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève et de 25% en faveur de l'Etat de Genève. En vertu de cette clé de répartition, le résultat net comptable de 109 277 F est réparti à hauteur de 81 958 F en faveur des HUG et de 27 319 F en faveur de l'Etat de Genève;

- le résultat comptable après répartition est un bénéfice 81 958 F, alors que le budget 2017 des HUG prévoyait un déficit de 5 500 000 F, à financer par les excédents des autres exercices du contrat de prestations 2016-2019;
- le total des produits est de 1 902 258 213 F en hausse de 37 543 719 F par rapport à 2016. Cette variation se synthétise en 5 éléments significatifs :
 - l'intégration sur 12 mois contre 6 mois en 2016 des cliniques de Joli-Mont et de Montana pour + 18 912 829 F (+ 10 472 320 F pour la subvention et + 8 440 509 F pour les recettes médicales);
 - une évolution de l'indemnité de fonctionnement reçue de + 16 965 248 F en lien avec l'augmentation du taux de cotisation CPEG, la planification sanitaire, le financement partiel de l'annuité et la couverture des dépenses liées à l'ouverture du bâtiment Gustave Julliard et de l'étape 3.3 de la rénovation de la maternité;
 - une hausse des recettes médicales et autres recettes d'exploitation de + 28 163 177 F;
 - la variation des produits sur exercices antérieurs de - 33 592 993 F, ces produits ayant été régularisés en 2016 à l'issue du contrôle intégral des comptabilités;
 - la variation de la part de résultat à distribuer à l'Etat de Genève au titre des dispositions du contrat de prestations, + 7 095 459 F (27 319 F en 2017 contre 7 122 778 F en 2016),

Les produits sont d'abord composés de recettes médicales à hauteur de 942 840 599 F, en hausse de 32 717 097 F par rapport à 2016, dont 8 440 509 F issus des cliniques de Joli-Mont et de Montana.

Ils comprennent également les autres recettes pour 61 023 934 F, en baisse de 30 434 428 F par rapport à 2016. Ces recettes 2016 intégraient 33 592 993 F de produits sur exercices antérieurs.

Enfin, les produits réalisés intègrent des contributions et subventions pour 898 393 680 F, en hausse de 35 261 050 F par rapport à 2016, dont 10 472 320 F au titre de l'indemnité de fonctionnement des cliniques de Joli-Mont et de Montana, 16 965 248 F au titre de l'évolution de l'indemnité de fonctionnement, 7 095 459 F au titre de la variation de la part de résultat à distribuer à l'Etat, et 728 024 F pour les autres contributions ou produits différés de subventions.

- le total des charges est de 1 902 176 255 F en hausse de 58 830 095 F par rapport à 2016. Cette variation se synthétise en 3 éléments significatifs :
 - l'intégration sur 12 mois contre 6 mois en 2016 des cliniques de Joli-Mont et de Montana pour + 18 821 243 F dont + 14 779 431 F pour

les charges de personnel et + 4 041 812 F pour les autres charges de fonctionnement;

- la hausse des charges de personnel à périmètre constant de + 44 013 235 F. Cette variation s'explique principalement par des charges contraignantes de 26,7 millions de francs (annuité pour les collaborateurs pour 12,0 millions de francs, hausse des taux de cotisation de la caisse de pension pour 5,0 millions de francs, hausse des indemnités des heures de nuits, week-end et jours fériés en application de la loi sur le travail pour 4,7 millions de francs, renforcement de la médecine hautement spécialisée pour 5,0 millions de francs), par une augmentation des effectifs en lien avec la planification sanitaire et la mise en service des nouveaux bâtiments (prévues au budget) de 13,0 millions de francs, et par des évolutions nécessaires de l'activité des HUG de 6,0 millions de francs et entièrement financées par des recettes médicales supplémentaires;
 - la baisse des autres charges d'exploitation à périmètre constant de - 4 004 383 F. Les charges d'utilisation des immobilisations sont en nette réduction de - 7 306 773 F, en raison d'une baisse des loyers payés en lien avec un effort d'optimisation de l'occupation des locaux (- 804 055 F) et d'une diminution des amortissements des équipements financés par les crédits d'investissements de l'Etat (- 2 688 092 F). Cette baisse des amortissements est le reflet de la réduction des crédits d'investissements des dernières années et de la plus faible capacité de renouvellement de leurs équipements pour les HUG. La progression des charges de matériel médical et médicaments de + 808 344 F et + 0,5% est compensée par des refacturations comprises dans les recettes médicales. Celle des charges alimentaires de + 984 743 F provient d'une hausse du nombre de repas produits, en raison de l'ouverture de nouveaux points de vente pour le personnel (avec recettes nouvelles) et de la livraison de repas à l'établissement de La Brenaz. L'évolution des énergies de + 2 438 152 F comprend les consommations des deux nouveaux bâtiments (prévues au budget).
- la variation nette des liquidités entre la fin de l'exercice 2016 et la fin de l'exercice 2017 est positive de 30 922 262 F, alors qu'elle était négative de 15 168 409 F en 2016. Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est positif de 47 892 814 F. Cette nette amélioration du flux de trésorerie des activités courantes provient principalement de l'encaissement en 2017 de 11 940 317 F de subventions 2016, non versées en 2016 en raison du décalage du vote du contrat de prestations 2016-2019

des HUG, et d'une amélioration de la régularité des encaissements des débiteurs de 28 817 265 F.

Compte tenu des investissements engagés, le besoin en trésorerie des activités d'investissement est négatif de 46 495 210 F, couverts partiellement par des subventions perçues en 2017 au titre des crédits de renouvellement ou crédits d'ouvrage pour de 22 939 662 F et par des contributions de tiers affectées pour 6 918 196 F. Le besoin de trésorerie résiduel sur investissement est couvert par l'excédent de trésorerie issu des activités d'exploitation;

- le total des fonds propres est de 334 103 297 F et augmente de 81 957 F par rapport à 2016. Cette variation est uniquement constituée de la part du résultat net 2017 à disposition des HUG à l'échéance du contrat de prestations.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport de l'organe de révision au conseil d'administration des HUG, du 1^{er} mars 2018, comprenant les états financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2017*
- 2) *Décision du conseil d'administration des HUG du 19 mars 2018*

Les Hôpitaux Universitaires de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration sur les comptes annuels 2017



pwc



Rapport de l'organe de révision

au Conseil d'administration des Hôpitaux Universitaires de Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Hôpitaux Universitaires de Genève, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Comité de direction

Selon la pratique en vigueur au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève, incombe au Comité de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A blue ink signature of Philippe Tzaud is written over a light grey grid background. To the right of the signature is a red circular stamp with a white cross, indicating a valid signature.

Philippe Tzaud

Expert-réviseur
Réviseur responsable

A blue ink signature of Nicolas Biderbost is written over a light grey grid background. To the right of the signature is a red circular stamp with a white cross, indicating a valid signature.

Nicolas Biderbost

Expert-réviseur

Genève, le 1^{er} mars 2018

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, compte d'investissements, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)

Etats financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2017

Etats financiers

Bilan après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	2017 CHF	2016 CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités	1	62'417'590	31'495'328
Débiteurs - Patients et assurances	2	143'240'168	167'404'918
Autres débiteurs	3	11'479'073	16'131'588
Stocks et travaux en cours	4	109'085'385	100'900'025
<i>Stocks</i>		<i>10'083'106</i>	<i>9'816'879</i>
<i>Travaux en cours</i>		<i>99'002'279</i>	<i>91'083'146</i>
Comptes de régularisation	5	13'039'101	22'046'153
Total des actifs circulants		<u>339'261'317</u>	<u>337'978'012</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières affectées	7	125'443'780	148'657'493
Immobilisations corporelles	6	572'814'576	560'273'238
<i>Terrains d'exploitation</i>		<i>156'573'250</i>	<i>156'573'250</i>
<i>Immeubles et installations fixes</i>		<i>80'963'613</i>	<i>76'618'095</i>
<i>Equipements et installations</i>		<i>126'721'226</i>	<i>139'929'749</i>
<i>Immobilisations en cours</i>		<i>11'854'198</i>	<i>2'700'441</i>
<i>Immobilisations affectées</i>		<i>196'702'289</i>	<i>184'451'703</i>
Total des actifs immobilisés		<u>698'258'356</u>	<u>708'930'731</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>1'037'519'673</u>	<u>1'046'908'743</u>
PASSIFS			
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes pour achat de biens et services		62'757'014	54'810'253
Autres créanciers	8	156'079'150	174'413'214
Part du résultat à distribuer	15	0	21'767'331
Provisions	9	42'532'043	49'144'692
Comptes de régularisation	10	6'337'751	17'106'823
Total des capitaux étrangers à court terme		<u>267'705'958</u>	<u>317'242'313</u>
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme	11	190'968'043	189'250'469
Autres dettes à long terme	12	38'952'998	28'561'278
Part du résultat à distribuer	15	7'150'097	7'122'778
Provisions	9	17'401'333	21'269'303
Fonds de tiers affectés	13	181'237'947	149'441'262
Total des capitaux étrangers à long terme		<u>435'710'418</u>	<u>395'645'090</u>
Total des capitaux étrangers		<u>703'416'376</u>	<u>712'887'403</u>
Capitaux propres			
Réserve affectée	14	79'609'223	309'224
Réserve à affecter	16	20'706'454	100'517'567
Part du résultat à conserver	15	21'450'293	21'368'334
Dons & Legs	16	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	16	141'622'000	141'110'888
Apports provenant de fusions	16	40'780'777	40'780'777
Total des capitaux propres		<u>334'103'297</u>	<u>334'021'340</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>1'037'519'673</u>	<u>1'046'908'743</u>

Etats financiers

Compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	COMPTE 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTE 2016 CHF
PRODUITS				
Recettes médicales				
Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients	17	572'992'951	574'242'000	564'441'547
Prestations unitaires médicales	18	114'099'370	106'074'000	105'598'775
Autres prestations unitaires hospitalières	19	255'748'278	235'229'000	240'083'181
		942'840'599	915'545'000	910'123'502
Autres recettes				
Autres produits de prestations aux patients	20	4'853'940	4'598'000	5'425'089
Produits financiers	21	8'537'012	9'379'000	8'668'263
Produits de prestations au personnel et à des tiers	22	47'632'982	40'768'000	43'772'016
Produits sur exercices antérieurs	22	0	0	33'592'993
		61'023'934	54'745'000	91'458'362
Contributions et subventions				
Indemnité de fonctionnement reçue	23	865'584'440	865'584'440	836'254'604
Part du résultat à distribuer	23	-27'319	0	-7'122'778
Indemnité crédit suppl. Curabiis	23	0	0	947'268
Indemnité crédit suppl. Migrants	23	0	0	945'000
Produits différés de subventions d'investissement		27'603'828	28'167'333	29'846'052
Contribution sur réserve en cours	24	0	5'500'000	0
Autres subventions et dotations internes	24	535'133	0	192'750
Contributions de corporations, de fondations et de privés	25	4'528'249	1'380'000	2'040'734
Subventions fédérales		169'350	0	29'000
		898'393'680	900'531'773	863'132'630
TOTAL DES PRODUITS		1'902'258'213	1'870'921'773	1'864'714'494
CHARGES				
Charges de personnel				
Charges salariales	26	1'161'026'400	1'154'153'000	1'118'435'074
Charges sociales		260'901'512	254'025'440	252'496'526
Charges honoraires de médecins (assuj. aux ch. soc.)		46'882'810	38'128'000	39'016'632
Autres charges de personnel		7'469'527	7'420'000	7'539'350
		1'476'280'248	1'453'726'440	1'417'487'582
Charges de matériel, de marchandises, de services de tiers et autres charges d'exploitation				
Matériel médical d'exploitation	27	193'080'993	190'741'000	191'640'989
Charges de produits alimentaires		23'225'595	23'493'000	21'646'142
Charges de ménage		15'556'848	15'203'000	15'378'054
Entretien et réparations	28	28'838'383	28'647'000	29'481'082
Charges d'utilisation des immobilisations	29	28'087'454	28'194'000	32'509'558
Amortissements		38'318'588	39'489'333	39'794'459
Charges d'énergie et eau		18'465'112	18'198'000	15'759'371
Charges financières	30	1'427'401	1'651'000	1'375'384
Charges de l'administration et de l'informatique		30'948'438	26'361'000	32'342'948
Autres charges liées aux patients	31	11'580'932	8'597'000	10'656'251
Autres charges non liées aux patients	32	36'366'262	36'621'000	35'274'340
		425'896'007	417'195'333	425'858'578
TOTAL DES CHARGES		1'902'176'255	1'870'921'773	1'843'346'160
Résultat de fonctionnement après répartition	15	81'958	0	21'368'334

Etats financiers

Comptes d'investissements au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Produits d'investissements				
Lois d'investissements	38	22'111'964	55'023'270	16'410'193
Autres produits	38	<u>15'928'694</u>		<u>14'793'251</u>
		38'040'658	55'023'270	31'203'444
Dépenses d'investissements				
Salaires et charges salariales		819'794		-513'215
Gros-œuvre		3'468'999		8'369'731
Second-œuvre		11'125'899		10'663'819
Acquisitions d'équipements		23'305'762		13'148'792
Honoraires et mandats		<u>937'578</u>		<u>250'880</u>
		39'658'032		31'920'007
Résultat des investissements annuels		<u>-1'617'374</u>		<u>-716'563</u>
Projets et travaux en cours				
Report de l'exercice précédent au 1.1.		-26'473		690'088
Reporté à l'exercice suivant au 31.12.		-1'643'847		-26'473

Une synthèse des lois d'investissement concernées se trouve à la note n° 38.

Etats financiers

Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

	Solde au 01.01.2016	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2016
Réserve affectée	333'083	-23'859	0	0	0	309'224
Réserve à affecter	19'546'892	0	0	0	80'970'675	100'517'567
Part du résultat à conserver	60'812'336	-60'812'336	28'491'112	-7'122'778	0	21'368'334
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	161'269'226	-20'158'338	0	0	0	141'110'888
Apport provenant de fusions	0	0	0	0	40'780'777	40'780'777
Total des fonds propres	271'896'082	-80'994'533	28'491'112	-7'122'778	121'751'452	334'021'340

	Solde au 01.01.2017	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2017
Réserve affectée	309'224	0	0	0	79'300'000	79'609'223
Réserve à affecter	100'517'567	-79'300'000	0	0	-511'112	20'706'454
Part du résultat à conserver	21'368'334	0	109'277	-27'319	0	21'450'293
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	141'110'888	511'112	0	0	0	141'622'000
Apport provenant de fusions	40'780'777	0	0	0	0	40'780'777
Total des fonds propres	334'021'340	-78'788'888	109'277	-27'319	78'788'888	334'103'297

Etats financiers

Tableau de flux de trésorerie après répartition

	COMPTES 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Activités d'exploitation		
Autofinancement		
Part de résultat à conserver	81'958	21'368'334
Amortissements	38'318'588	39'794'459
Dotation à provision	5'205'629	15'170'215
Dissolution de provision	-6'833'217	-2'371'611
Autres revenus non monétaires	-27'603'828	-28'846'052
Variation des éléments d'exploitation		
Variation des avoirs et engagements	40'485'704	-34'896'789
Variation des transitoires	<u>-1'762'020</u>	<u>-7'682'892</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	<u>47'892'814</u>	<u>1'535'654</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-41'668'988	-22'094'465
Acquisitions d'immobilisations affectées	-4'826'222	-1'549'356
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	<u>-46'495'210</u>	<u>-23'643'821</u>
Besoin en trésorerie (ou cash-flow libre si positif)	<u>1'397'604</u>	<u>-22'108'166</u>
Activités de financement		
Subventions d'investissements reçues	22'939'662	4'469'876
Remboursement des dettes bancaires	-333'200	-9'233'400
Apports de trésorerie provenant de fusion	0	6'586'621
Restitutions en capital, réserves, résultat (attribution de la réserve affectée)	0	-23'859
Variation des fonds de tiers affectés	6'918'196	5'140'521
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>28'524'658</u>	<u>8'939'759</u>
Variation nette des liquidités	<u>30'922'262</u>	<u>-15'168'409</u>
Disponibilités au début de l'exercice	31'495'328	46'663'735
Disponibilités à la fin de l'exercice	<u>62'417'590</u>	<u>31'495'328</u>

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2017

Généralités

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont un établissement public médical (EPM) au sens de la constitution genevoise (art. 171). Leur mission et leur fonctionnement sont précisés par la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (loi K2 05).

Approuvés par le Parlement en 1994, les HUG ont été formellement constitués dans le cadre de la réforme hospitalière voulue en 1995 par les autorités.

Les HUG répondent aux besoins de soins de la population :

- dans le domaine des soins de proximité en tant qu'hôpital général public,
- dans le domaine des soins spécialisés et de référence en tant qu'hôpital universitaire offrant des compétences professionnelles spécifiques et des techniques médicales de haute technologie.

Les HUG assurent également la formation des médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé et développent la recherche en lien avec la clinique et avec la Faculté de médecine.

Adresse légale des HUG :

Les hôpitaux universitaires de Genève
Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL 4
1205 Genève

Principales méthodes comptables

a) Normes comptables applicables

La loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) ainsi que le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) définissent le référentiel comptable applicable.

Pour les HUG cela correspond à une application partielle de la LGAF selon son article 3 ainsi que par l'application des normes internationales pour le secteur public (IPSAS).

Les interprétations spécifiques, les exceptions résultant de la LGAF, les dispositions légales de droit fédéral et les conventions intercantionales demeurent réservées.

Le référentiel comptable exige que les informations financières établies au titre du budget pour l'exercice concerné soient présentées dans les états financiers.

Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'institution. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, sauf pour les classes d'actifs qui sont portées à leur juste valeur. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan ; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de fonctionnement de l'exercice.

d) Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités comprennent les caisses, la poste et les comptes courants bancaires ainsi que les placements à vue et à très court terme.

Les rubriques des caisses, de la poste et des banques, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes courants et de liaisons avec l'Etat ainsi que les comptes courants avec d'autres EPM sont évalués à leur valeur nominale.

Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

e) Débiteurs patients et assurances, autres débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur.

f) Stocks

Les articles faisant l'objet d'un inventaire permanent sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

Les articles, ne faisant pas l'objet d'un inventaire permanent, sont évalués au plus bas de leur valeur d'achat ou de remplacement, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

g) Produits

g.1) Recettes de facturation

Les recettes provenant de la facturation des prestations sont comptabilisées à leur juste valeur, correspondant aux créances estimées recouvrables, dans l'exercice comptable où les prestations ont été rendues.

g.2) Travaux en cours

Les prestations de soins effectuées durant l'exercice mais non encore facturées sont enregistrées sur l'exercice à leur juste valeur.

g.3) Subventions

Les indemnités monétaires de fonctionnement sont comptabilisées dans l'exercice comptable concerné. Les lois d'investissement sont comptabilisées sur la base des montants réconciliés avec l'Etat de Genève. Les indemnités non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière de l'entité depuis le 1^{er} janvier 2014, elles font toutefois l'objet d'une évaluation par l'Etat et figurent à titre informatif à l'annexe aux états financiers, voir note n° 33.

g.4) Activités pour compte de tiers

Les activités pour compte de tiers ne sont pas présentées dans le compte de fonctionnement. Dans ces cas, la pertinence de l'information budgétaire est privilégiée pour permettre la comparabilité des dépenses effectuées versus les budgets correspondants alloués. En vertu du principe de pertinence et d'importance relative, c'est la réalité économique qui figure de ce fait dans les comptes selon la norme IPSAS 1 « Présentation des états financiers ».

h) Comptes transitoires (comptes de régularisation)

Les postes transitoires sont déterminés afin d'assurer une délimitation correcte des exercices comptables

i) Immobilisations corporelles

i.1) Immeubles et terrains

Les immeubles affectés à l'exploitation propriété de l'Etat de Genève ne sont pas valorisés au bilan des HUG et, pour l'instant, les amortissements imputés au compte de fonctionnement correspondent uniquement aux équipements. Les terrains quant à eux figurent au bilan sur la base d'une valeur initialement établie à l'époque par l'Etat de Genève dans le cadre d'un projet de transfert d'actifs.

i.2) Equipements / installations / mobiliers

Les équipements d'exploitation, à l'exclusion des équipements considérés par l'Etat de Genève comme faisant partie des immeubles d'exploitation, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les équipements financés par des lois d'investissement qui précédemment étaient entièrement activés ont fait l'objet d'une activation partielle à la demande du DEAS, voir note n°38.

i.3) Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours représentant les règlements partiels effectués par l'entité à des tiers pour la réalisation d'immobilisations. Ces acomptes sont comptabilisés à leur coût d'acquisition au fur et à mesure de l'avancement des travaux des chantiers en cours.

L'activation définitive de ces chantiers en cours intervient lorsque l'actif est mis en service.

j) Location-financement (leasing financier)

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes. Les engagements financiers découlant de ces opérations, figurent dans les dettes financières. Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de fonctionnement.

k) Immobilisations corporelles et financières affectées

Les immobilisations affectées, sont la contrepartie soit de montants reçus de tiers, soit de fonds liés à la recherche ou découlant de l'application du règlement concernant l'exercice de l'activité privée du corps médical. Ces immobilisations sont enregistrées à leur juste valeur.

l) Dettes pour achat de biens et services / autres créanciers

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Ces postes du compte de fonctionnement enregistrent les factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture, ainsi qu'aux livraisons de marchandises effectuées avant la date de clôture pour lesquelles les factures sont reçues ultérieurement.

m) Emprunts et autres dettes à long terme

Les emprunts et les autres dettes à long terme sont portés au bilan, à leur valeur nominale.

Les emprunts dont l'échéance est inférieure à douze mois sont classés dans le poste « Autres créanciers ». Les dettes relatives aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée correspondent à la valeur nominale de l'engagement contractuel des HUG.

n) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources significative soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions constituées en fin d'exercice correspondent aux besoins approuvés par la Direction générale.

o) Pensions et prestations de retraite

L'art. 7 du REEF prévoit que les engagements de prévoyance relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi portés par les institutions de prévoyance ne sont pas comptabilisés (IPSAS 25).

La caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH) est fusionnée dès le 1^{er} janvier 2014 dans la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG).

p) Fonds de tiers affectés

Les fonds de tiers affectés correspondent à des fonds reçus de tiers à titre de donation ou de legs avec une affectation déterminée. La variation des fonds de tiers affectés est présentée dans un rapport distinct établi par la direction.

q) Capital propre

Les hôpitaux universitaires de Genève constitués selon la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 n'ont pas de capital de dotation.

r) Actifs et passifs éventuels

En relation avec les actifs et passifs éventuels tels que défini dans la norme IPSAS 19 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », l'institution n'a pas connaissance d'autres éléments significatifs que ceux cités à la note n°36.

s) Impôts

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

t) Risque de crédit

Le risque de crédit prévu dans la norme IPSAS 30 « Instruments financiers : Informations à fournir » est traité dans la note n°35 pour la partie financière. En ce qui concerne le risque débiteur, l'institution n'a pas d'exposition significative par rapport à un débiteur patient particulier. En ce qui concerne les débiteurs assurances, le risque serait lié à un défaut éventuel de paiement de l'un ou l'autre des acteurs majeurs du domaine des assurances suisses.

u) Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers prévu par la directive transversale « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques » est formalisé selon le plan de travail établi par la direction.

Dans sa séance du 20 février 2018 le comité de direction a notamment approuvé le système de contrôle interne, mis à jour en 2017, pour les processus paie, budget, débiteurs, créditeurs, trésorerie, immobilisations, clôture des comptes, stocks, dons et legs, admission facturation, achats, investissements et systèmes d'information, et a été transmis au conseil d'administration pour information

v) Plan comptable H+REKOLE®

Les HUG ont adopté le plan comptable H+REKOLE® prévu dans l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP), édictée dans le cadre de la Loi fédérale sur l'Assurance-Maladie (LAMal).

w) Présentation des informations chiffrées

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peuvent ainsi présenter des écarts minimes.

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2017

1. Liquidités

	2017 CHF	2016 CHF
Caisses	694'423	835'485
La Poste	17'524'037	2'193'575
Banques / comptes courants / dépôts à vue	44'199'130	28'466'268
	62'417'590	31'495'328

2. Débiteurs patients / assurances

	2017			2016
	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF	Net CHF
Débiteurs patients suisses	30'780'660	21'328'350	9'452'310	12'099'898
Débiteurs patients étrangers	9'796'674	7'715'719	2'080'955	2'623'563
Débiteurs assurances suisses	173'482'120	54'390'289	119'091'831	139'611'055
Débiteurs assurances étrangères	8'143'353	3'542'205	4'601'148	3'346'784
Débiteurs cantons	9'374'026	1'360'103	8'013'924	9'723'618
	231'576'833	88'336'665	143'240'168	167'404'918

Balance âgée

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 75 jours	76 à 90 jours	+ 90 jours	Total CHF
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Débiteurs assurances et cantons	86'894'240	32'757'250	7'201'692	3'554'765	1'298'956	131'706'903
Débiteurs patients	5'698'053	4'125'207	1'488'797	193'375	27'833	11'533'265
Total	92'592'293	36'882'457	8'690'489	3'748'140	1'326'789	143'240'168

Les débiteurs sont tenus dans une comptabilité auxiliaire qui gère les positions au niveau le plus fin de la facture, cela signifie que les débiteurs apparaissent au bilan à un montant considéré comme la juste valeur.

3. Autres débiteurs

	2017 CHF	2016 CHF
Etat de Genève	0	5'316'905
Impôt anticipé à récupérer	396'237	376'094
Facturation aux tiers	9'831'032	9'304'738
Débiteurs divers	<u>1'251'803</u>	<u>1'133'851</u>
Total Autres débiteurs	<u>11'479'073</u>	<u>16'131'588</u>

Le poste « Etat de Genève » est considéré comme une partie liée. Le solde se décompose entre le compte courant avec l'Etat de Genève et le report du compte d'investissement (voir page 4). Voir note 8 pour la position du compte en 2017.

4. Stocks et travaux en cours

	2017 CHF	2016 CHF
Stocks	10'083'106	9'816'879
Travaux en cours	<u>99'002'279</u>	<u>91'083'146</u>
	<u>109'085'385</u>	<u>100'900'025</u>

Stocks

Les variations de la provision pour dépréciation d'actifs se présentent comme suit :

	Provision sur stocks 2017 CHF	Provision sur stocks 2016 CHF
Solde au 1er janvier	1'743'635	1'502'663
Constitution de provision durant l'exercice	35'737	240'972
Utilisation de provision durant l'exercice	0	0
Dissolution de provision durant l'exercice	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde au 31 décembre	<u>1'779'372</u>	<u>1'743'635</u>

Travaux en cours

Le poste « Travaux en cours » correspond aux prestations de soins effectuées durant l'exercice écoulé mais non encore facturées.

5. Comptes de régularisation

	2017 CHF	2016 CHF
Indemnités d'assurances sociales à recevoir	3'590'118	2'667'887
Assurance LAA et complémentaire	2'430'158	17'931'282
Assurance responsabilité civile	1'442'433	1'920
Autres actifs transitoires	<u>5'576'392</u>	<u>1'445'064</u>
	13'039'101	22'046'153

6. Immobilisations corporelles

6a. Immeubles, terrains, équipements et installations d'exploitation

	Terrains d'exploitation	Immeubles et installations fixes CHF	Equipements biomédicaux CHF	Equipements autres et mobilier CHF	Equipements informatiques CHF	En cours CHF	Total CHF
Valeur brute							
Solde au 01.01.2016	141'622'000	57'520'025	295'761'464	73'447'167	106'577'272	458'401	675'388'329
Actifs provenant de fusion	14'951'250	36'383'449	568'298	4'102'480	147'970	0	58'154'447
Acquisitions	0	21'021	14'782'502	1'201'318	3'530'186	2'559'438	22'094'465
Mises en service	0	13'449	212'359	88'369	3'222	-317'398	0
Sorties - Mises au rebut	0	-265'806	-9'918'117	-1'024'431	-115'781	0	-11'324'135
Solde au 31.12.2016	<u>156'573'250</u>	<u>93'672'138</u>	<u>301'407'506</u>	<u>77'814'903</u>	<u>110'142'869</u>	<u>2'700'441</u>	<u>742'311'106</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2016	0	-2'275'192	-182'961'942	-51'595'407	-86'364'057	0	-323'196'598
Amortissements provenant fusion	0	-11'990'012	-371'807	-2'355'864	-104'966	0	-14'822'649
Amortissements	0	-3'054'644	-21'944'153	-5'488'020	-9'307'642	0	-39'794'459
Sorties	0	265'806	9'918'117	1'024'431	115'781	0	11'324'135
Solde au 31.12.2016	<u>0</u>	<u>-17'054'042</u>	<u>-195'359'783</u>	<u>-58'414'860</u>	<u>-95'660'884</u>	<u>0</u>	<u>-366'489'571</u>
Valeur nette au 31.12.2016	156'573'250	76'618'095	106'047'723	19'400'043	14'481'985	2'700'441	375'821'535
Valeur brute							
Solde au 01.01.2017	156'573'250	93'672'138	301'407'506	77'814'903	110'142'868	2'700'441	742'311'106
Acquisitions	0	7'360'050	14'710'265	6'414'486	2'697'852	10'486'335	41'688'988
Mises en service	0	438'175	423'055	438'489	32'859	-1'332'578	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-8'973'083	-829'678	-1'184'333	0	-10'987'094
Solde au 31.12.2017	<u>156'573'250</u>	<u>101'470'363</u>	<u>307'567'743</u>	<u>83'838'189</u>	<u>111'689'246</u>	<u>11'854'188</u>	<u>772'993'000</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2017	0	-17'054'042	-195'359'783	-58'414'860	-95'660'884	0	-366'489'569
Amortissements	0	-3'452'707	-20'938'817	-6'110'450	-7'240'899	0	-37'743'874
Sorties	0	0	5'338'718	829'678	1'184'333	0	7'352'730
Solde au 31.12.2017	<u>0</u>	<u>-20'506'750</u>	<u>-210'960'882</u>	<u>-63'695'632</u>	<u>-101'717'450</u>	<u>0</u>	<u>-396'880'713</u>
Valeur nette au 31.12.2017	156'573'250	80'963'613	96'606'861	20'142'568	9'971'795	11'854'188	376'112'287

Pour l'activation des équipements financés par des lois d'investissement voir note n°11.

La note a été modifiée en 2017 pour faire apparaître de manière séparée les terrains d'exploitation. Pour assurer la comparabilité, les chiffres 2016 ont été retraités en ce sens.

6b. Durées d'utilité des équipements:

	Durées d'utilité
Immeubles et installations fixes	20 à 33 1/3 ans
Equipements biomédicaux	5 à 10 ans
Equipements autres et mobilier	5 à 10 ans
Equipements informatiques	4 ans

6c. Immobilisations affectées

	En cours CHF 2017	Terminés CHF 2017	Total CHF 2017
Valeur brute			
Solde au 01.01.2017	452'039	205'116'198	205'568'237
Acquisitions	4'145'619	7'389'707	11'535'326
Mises en service	0	0	0
Réévaluation	0	1'508'233	1'508'233
Solde au 31.12.2017	<u>4'597'658</u>	<u>214'014'138</u>	<u>218'611'798</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2017	0	-21'116'535	-21'116'535
Amortissements	0	<u>-792'974</u>	<u>-792'974</u>
Solde au 31.12.2017	0	<u>-21'909'509</u>	<u>-21'909'509</u>
Valeur nette au 01.01.2017	0	<u>183'999'663</u>	<u>184'451'703</u>
Valeur nette au 31.12.2017	<u>4'597'658</u>	<u>192'104'630</u>	<u>196'702'289</u>

Les réévaluations des immeubles sont prises en compte sur la base d'une expertise immobilière réalisée chaque année par un prestataire indépendant.

Les valeurs 2017 ont été ajustées selon l'expertise réalisée en novembre et décembre 2017.

La méthode d'évaluation retenue est celle de la valeur vénale préconisée par Swiss GAAP RPC26

6d. Contrats de location-financement (leasing)

Il n'y a pas de contrat de location-financement en cours pendant l'exercice sous rubrique.

6e. Valeur d'assurance des immobilisations

	2017 CHF	2016 CHF
Valeur d'assurance des bâtiments	2'643'298'070	2'530'775'285
Valeur d'assurance des équipements	564'773'725	379'233'886
	<u>3'208'071'795</u>	<u>2'910'009'171</u>

7. Immobilisations financières affectées

	2017 CHF	2016 CHF
Immobilisations financières affectées	125'443'780	148'657'493
	<u>125'443'780</u>	<u>148'657'493</u>

8. Autres créanciers

	2017 CHF	2016 CHF
Etat de Genève	2'650'519	0
Créanciers liés aux charges sociales	18'242'682	17'223'094
Honoraires à verser	10'006'989	8'427'361
Paievements de tiers et dépôts patients	3'762'222	5'893'829
Indemnités diverses du personnel	3'063'432	2'971'508
Assurances accidents	1'949'941	1'081'027
Créanciers responsabilité causale	1'119'383	1'215'241
Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers	54'113'128	61'397'800
Fonds de services	9'910'882	8'955'328
Fonds de péréquation	9'526'558	8'148'083
Créanciers divers	39'836'216	46'025'743
Part court terme des emprunts long terme	<u>1'897'200</u>	<u>13'074'200</u>
	<u>156'079'150</u>	<u>174'413'215</u>

Honoraires à verser

Ce poste correspond aux honoraires privés dus aux médecins. Ces montants sont payés au fur et à mesure du règlement des factures correspondantes par les débiteurs patients ou assurances.

Indemnités diverses du personnel

Ce poste comprend les indemnités variables et les notes de frais.

Assurances accidents

Le solde sur les primes assurances accidents 2017 reste en attente des décomptes définitifs des compagnies d'assurance.

Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers

	2017 CHF	2016 CHF
Recherches diverses et congrès	36'435'817	36'099'907
Projets Vaud-Genève	28'655	30'470
Projets recherche et développement financés par le fonds de péréquation	2'927'895	2'922'743
Etudes cliniques	10'365'170	8'583'081
Divers	4'355'590	13'761'599
	54'113'128	61'397'800

Fonds de service

Une partie des honoraires provenant de l'exercice de l'activité privée est prélevée pour financer des fonds de service dans les départements médicaux. Ces fonds de service ont pour but de soutenir et permettre des activités liées au développement des services. Un rapport distinct par fond de service est établi annuellement par le département concerné à l'attention du conseil d'administration.

Fonds de péréquation

Sous cette rubrique sont regroupés les fonds « Recherche et développement » et « Aide au développement ». Ces fonds sont alimentés par des prélèvements réglementaires sur les honoraires privés des médecins. Leur variation durant l'exercice 2017 se présente comme suit :

	Fonds "Recherche et développement" CHF	Fonds "Aide au développement" CHF	Total CHF
Disponible au 01.01.2017	6'671'198	1'476'886	8'148'083
Attributions 2017	2'082'765	520'758	2'603'523
Utilisations 2017	-738'327	-486'722	-1'225'049
Disponible au 31.12.2017	8'015'635	1'510'922	9'526'558

Créanciers divers

Ce poste intègre en 2017 les positions créditrices des débiteurs

9. Provisions pour risques et charges

	Provisions		Autres provisions	Total
	pour le personnel	pour litiges en cours		
	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.2016	25'763'064	28'260'770	2'113'700	56'137'534
Transfert du compte de régularisation passif	0	3'818'000	0	3'818'000
Provisions créées durant l'exercice	5'543'243	720'000	8'666'000	14'929'243
Utilisations durant l'exercice	0	-1'965'471	-133'700	-2'099'171
Dissolution durant l'exercice	0	<u>-2'371'611</u>	0	<u>-2'371'611</u>
Solde au 31.12.2016	31'306'307	28'461'688	10'646'000	70'413'995
Dont :				
Part à court terme 2016	31'306'307	7'192'385	10'646'000	49'144'692
Part à long terme 2016	0	<u>21'269'303</u>	0	21'269'303
Total 2016	31'306'307	28'461'688	10'646'000	70'413'995
Solde au 01.01.2017	31'306'307	28'461'688	10'646'000	70'413'995
Provisions créées durant l'exercice	2'574'964	2'594'928	0	5'169'892
Utilisations durant l'exercice	0	-334'670	-8'482'624	-8'817'294
Dissolution durant l'exercice	0	<u>-6'649'841</u>	<u>-183'376</u>	<u>-6'833'217</u>
Solde au 31.12.2017	33'881'271	24'072'105	1'980'000	59'933'376
Dont :				
Part à court terme 2017	33'881'271	6'670'772	1'980'000	42'532'043
Part à long terme 2017	0	<u>17'401'333</u>	0	17'401'333
Total 2017	33'881'271	24'072'105	1'980'000	59'933'376

Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel regroupent la provision pour vacances, qui est calculée par les ressources humaines sur la base des vacances non prises des collaborateurs, ainsi que l'engagement relatif aux heures supplémentaires récupérables en temps, en plus des heures supplémentaires récupérables en argent, ce poste intègre également la récupération en temps des jours fériés non pris sur 2017.

Provisions pour litiges en cours

Ce poste comprend les provisions pour cas RC en suspens et procès en cours ainsi que des provisions pour risques tarifaires. Ce poste intègre depuis 2016 les litiges personnel auprès du tribunal administratif, ces éléments étaient classés à fin 2015 dans les comptes de régularisation passifs.

10. Comptes de régularisation passifs

	2017 CHF	2016 CHF
Créanciers à payer	5'250'298	13'775'756
Charges de personnel à payer	37'556	956'584
Heures supplémentaires à payer	96'055	146'896
Autres passifs transitoires	<u>953'842</u>	<u>2'227'585</u>
	<u>6'337'751</u>	<u>17'106'822</u>

Heures supplémentaires à payer

Ce montant correspond aux heures supplémentaires dues aux médecins internes et chefs de cliniques sans FMH.

11. Dettes à long terme

	2017 CHF	2016 CHF
Banque Cantonale de Genève	86'456'000	75'612'200
Subventions d'investissement obtenues	104'512'043	101'697'952
Subventions d'investissement à recevoir	0	<u>11'940'317</u>
	<u>190'968'043</u>	<u>189'250'469</u>

Les subventions d'investissement obtenues correspondent à la valeur nette comptable des immobilisations financées par des projets de loi d'investissement (note 6a). Les subventions d'investissement à recevoir correspondent aux montants dépensés pour le renouvellement des équipements selon projet de loi 11957 en attente de vote à fin 2016, la loi 11957 ayant été votée, le solde 2016 est remonté au poste « subventions d'investissement obtenues » en 2017.

Des cédules hypothécaires en premier rang ont été remises en garantie aux organismes prêteurs suivants :

	2017 CHF	2016 CHF
Banque Cantonale de Genève	37'451'000	37'451'000
	<u>37'451'000</u>	<u>37'451'000</u>

Le calendrier des remboursements des emprunts pour lesquels les amortissements sont définis contractuellement à l'avance est le suivant :

	2018 CHF	2019 CHF	2020-2022 CHF	> 2022 CHF
Banque Cantonale de Genève	1'897'200 <u>1'897'200</u>	316'200 <u>316'200</u>	28'855'800 <u>28'855'800</u>	57'284'000 <u>57'284'000</u>

12. Autres dettes à long terme

	2017 CHF	2016 CHF
CPEG	38'952'998 <u>38'952'998</u>	28'561'278 <u>28'561'278</u>

Dans le cadre des mesures à l'encouragement à la retraite anticipée, les HUG enregistrent dans les comptes l'engagement correspondant aux collaborateurs bénéficiant de ces mesures.

13. Fonds de tiers affectés

	2017 CHF	2016 CHF
FADS avec comité de gestion	17'553'541	16'702'491
FADS sans comité de gestion	16'168'873	15'689'270
Fonds de renouvellement équipements	6'081'233	0
Fonds de projets communs au réseau de soins	4'054'155	0
Autres fonds de tiers affectés	<u>137'380'145</u>	<u>117'049'501</u>
	<u>181'237'947</u>	<u>149'441'262</u>

La variation des fonds de tiers affectés se présente comme suit :

	FADS avec comité de gestion	FADS sans comité de gestion	Fonds de renouvellement équipements	Fonds de projets communs réseau de soins	Autres fonds de tiers affectés	Total CHF
Solde au 01.01.2017	16'702'491	15'689'270	0	0	117'049'501	149'441'262
Dons et Legs avec affectation reçus	171'509	8'950'985	6'081'233	4'054'155	15'571'065	34'828'947
Attribution de subsides	-517'465	-9'514'535	0	0	-9'792'837	-19'824'837
Restitution de subsides	73'250	0	0	0	945'229	1'018'479
Variation placements mobiliers	1'123'757	815'124	0	0	1'235'304	3'174'185
Variation placements immobiliers	0	288'029	0	0	10'793'649	11'091'678
Variation réévaluation immeubles	0	-70'000	0	0	1'578'233	1'508'233
Solde au 31.12.2017	17'553'541	16'168'873	6'081'233	4'054'155	137'380'145	181'237'946

14. Réserve affectée

	Montant affecté CHF	Dépenses au 31.12.2017 CHF	Solde CHF
Renforcement dotation complémentaire (remplacement)	2'000'000	1'940'089	59'911
Renouvellement matériel de soins et confort patient	3'500'000	3'500'000	0
Soutien aux axes prioritaires du plan stratégique 2006-2010	2'800'000	2'763'848	36'152
Création de deux laboratoires de traitement de cellules	2'850'000	2'848'788	1'212
Attribution aux départements	6'000'000	5'947'192	52'808
Attribution à des actions prioritaires transversales et d'intérêt général	13'000'000	12'840'860	159'140
Droits de pratique aux professionnels de la santé	400'000	400'000	0
Datacenter salle 2 - Opéra	5'000'000	0	5'000'000
Salles hybrides - projet GIBOR (phase 2)	8'000'000	0	8'000'000
Datacenter salle 1 - projet EDEN	4'000'000	0	4'000'000
Extension des blocs centraux - projet EXTOP	17'500'000	0	17'500'000
Centre de prélèvement	1'100'000	0	1'100'000
Investissements de renouvellement des équipements	7'700'000	0	7'700'000
Investissements de renouvellement du SI	24'100'000	0	24'100'000
Equipements agrandissement des urgences adultes	10'500'000	0	10'500'000
Reverso - Aménagement nouveaux locaux DSI	1'400'000	0	1'400'000
	109'850'000	30'240'777	79'609'223

15. Répartition du résultat de fonctionnement

Le projet de contrat de prestations 2016-2019 entre la République et canton de Genève (l'Etat de Genève) et les Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la politique de l'Etat en matière de thésaurisation des subventions (adoption de la directive transversale) du 28 janvier 2009 s'applique de façon générale au résultat de l'exercice, le résultat annuel de fonctionnement des HUG au 31 décembre 2017 d'un montant de CHF 109'277 a été réparti de la manière suivante :

	2016	2017	Cumulé au 31.12.2017
Capitaux étrangers LT			
Part du résultat à distribuer à l'Etat HUG - Plan 16-19	7'122'778	27'319	7'150'097
Capitaux propres			
Part du résultat à conserver aux HUG - Plan 16-19	<u>21'368'334</u>	<u>81'958</u>	<u>21'450'293</u>
	<u>28'491'112</u>	<u>109'277</u>	<u>28'600'390</u>

La part du résultat de fonctionnement à distribuer à l'Etat et la part à conserver par les HUG sont respectivement remboursée et acquise définitivement à l'institution à l'échéance du contrat de prestations 2016-2019, dans la mesure où ces soldes sont positifs.

16. Réserve à affecter / Dons & Legs / Réserve de réévaluation / Apports provenant de fusion

	2017 CHF	2016 CHF
Réserve à affecter	20'706'454	100'517'567
Dons & legs	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation	141'622'000	141'110'888
Apports provenant de fusions	40'780'777	40'780'777

La réserve à affecter d'un montant de CHF 20'706'454 est composée de la part du résultat à conserver des plans 2008-2011 et 2012-2015 (CHF 1'059'228) ainsi que de l'écart de réserve de réévaluation réintégré (CHF 19'647'226). Les montants affectés sont présentés à la note 14.

Pour les Dons & legs, le Conseil d'Etat lors de sa séance du 3 décembre 2014, a décidé d'autoriser les Hôpitaux universitaires de Genève à reclasser les fonds alloués par des tiers sans condition dans leurs fonds propres au 31 décembre 2014.

La réserve de réévaluation figurant dans les fonds propres depuis la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée lors du passage aux normes IPSAS à fin 2008 a été ajustée pour tenir compte des biens mis au rebut ou complètement amortis à fin 2017. La quote-part correspondante de cette réserve d'un montant de CHF 19'647'226 a été transférée dans la réserve à affecter.

L'apport de fusion d'un montant de CHF 40'780'777 provient de l'intégration au sein des HUG des cliniques de Joli-Mont et Montana au 1^{er} juillet 2016, en vertu de la loi modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (L11622 du 21.04.2016).

17. Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Forfaits DRG hospitalisation	401'638'133	410'579'000	386'610'130
Forfaits journaliers d'hospitalisation	145'612'149	150'403'000	146'160'170
Forfaits ambulatoires	20'105'976	22'524'000	22'555'881
Autres forfaits d'hospitalisation	16'061'281	13'765'000	15'787'855
Participation du canton GE aux patients	2'204'324	2'339'000	2'635'614
Déductions sur le produit des prestations aux patients	<u>-12'628'913</u>	<u>-25'368'000</u>	<u>-9'308'102</u>
	<u>572'992'951</u>	<u>574'242'000</u>	<u>564'441'547</u>

Ce poste comprend les forfaits journaliers, les forfaits journaliers partiels, les forfaits par service, les forfaits liés au diagnostic, les forfaits d'hôtellerie et de soins et divers forfaits thérapeutiques, il comprend également les contributions contractuelles et légales liées aux patients et financées par les autorités publiques.

18. Prestations unitaires médicales

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Prest. unitaires médicales clientèle hosp. div. privée	37'203'093	33'215'000	34'673'562
Prest. unitaires médicales clientèle ambul. non privée	62'093'872	62'813'000	58'337'810
Prest. unitaires médicales privée ambulatoire	13'318'971	8'972'000	11'113'203
Certificats, rapports et expertises	<u>1'483'434</u>	<u>1'074'000</u>	<u>1'474'200</u>
	<u>114'099'370</u>	<u>106'074'000</u>	<u>105'598'775</u>

En ce qui concerne les prestations unitaires médicales clientèle hospitalière division privée et les prestations unitaires médicales privée ambulatoire, elles sont principalement composées des recettes des honoraires des médecins ayants droit, pour les parts relevant de leur clientèle hospitalisée. Les honoraires des médecins pour clientèle ambulatoire comptabilisés dans ce groupe de comptes proviennent essentiellement de prestations non facturées selon la nomenclature Tarmed. Les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed sont enregistrés, selon le principe de la nature de prestation, dans les postes autres prestations unitaires hospitalières.

Les honoraires encaissés sont rétrocédés aux médecins, après prélèvement de la part revenant aux HUG (38% pour les honoraires stationnaires et 8% pour l'activité médicale ambulatoire facturée selon Tarmed). Les prestations ambulatoires liées aux infrastructures sont acquises à 100% aux HUG.

Les rétrocessions sont comptabilisées en compte de charge sous la rubrique « Charges de personnel » et sont en outre soumises à une retenue attribuée aux fonds de service et aux fonds de péréquation pour la Recherche et l'aide au développement. Depuis 1998, l'AVS est retenue sur la partie rétrocédée aux médecins.

19. Autres prestations unitaires hospitalières

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Prestations techniques TarMed	128'071'012	124'905'000	123'656'775
Prestations techniques non TarMed	<u>127'677'266</u>	<u>110'324'000</u>	<u>116'426'406</u>
	<u>255'748'278</u>	<u>235'229'000</u>	<u>240'083'181</u>

La rubrique « Autres prestations unitaires hospitalières » comprend les prestations techniques (PT) selon TARMED, tous les autres tarifs paramédicaux : logopédie, ergothérapie physiothérapie, etc., et les produits des prestations de laboratoire.

20. Autres produits de prestations aux patients

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Autres recettes de prestations aux patients	<u>4'853'940</u>	<u>4'598'000</u>	<u>5'425'089</u>
	<u>4'853'940</u>	<u>4'598'000</u>	<u>5'425'089</u>

Ce poste comprend toutes les prestations aux patients qui ne peuvent pas être comptabilisées dans le groupe des prestations médicales (notes n° 17 à 19). On y trouve principalement la facturation des transports en hélicoptère et des interventions du SMUR (intervention d'un médecin lors d'urgence), ainsi que les recettes des prestations hôtelières non prises en charge par les assurances (cuisine, téléphone, coiffure, pressing, etc).

21. Produits financiers

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Produits des loyers	7'210'906	8'279'000	7'019'950
Produits des intérêts de capitaux	325	48'000	997
Autres produits financiers	<u>1'325'781</u>	<u>1'052'000</u>	<u>1'647'317</u>
	<u>8'537'012</u>	<u>9'379'000</u>	<u>8'668'263</u>

Les loyers concernent principalement les loyers des parkings au personnel.

Les produits financiers comprennent les intérêts et frais perçus dans le cadre des procédures de recouvrement des débiteurs, ainsi que les gains de change. Les montants ci-dessus sont encaissés sur l'année.

22. Produits de prestations au personnel et à des tiers

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Nourriture	22'117'988	22'498'000	20'274'594
Ventes au personnel et à des tiers	19'863'590	13'703'000	16'481'615
Remboursement du personnel	76'405	611'000	82'382
Autres recettes	5'698'291	3'837'000	6'683'170
Produit sur exercices antérieurs	0	0	33'592'993
Déductions sur le produit des prestations aux tiers	<u>-123'293</u>	<u>119'000</u>	<u>250'255</u>
	<u>47'632'982</u>	<u>40'768'000</u>	<u>77'365'010</u>

Le poste nourriture comprend notamment les repas servis à des tiers non patient pour un montant de CHF 10'500'038, les repas livrés à l'IMAD (note n°35) pour un montant de CHF 6'480'501 et les repas livrés au DSE (note n°35) pour un montant de CHF 2'876'013.

Le poste ventes au personnel et à des tiers contient principalement des prestations tels que automates à boissons, ventes d'article divers provenant du magasin central, ventes d'abonnement TPG au personnel, ventes d'entrées piscine ainsi que diverses formations facturées à des tiers, les prestations à l'IMAD (note n°35) comprises dans ce poste se montent à CHF 1'147'551.

Le poste autres recettes contient principalement les pensions crèches facturées au personnel, la rétrocession des courtiers assurances ainsi que la commission sur perception impôt source.

Les produits sur exercices antérieurs sont constitués d'anciens passifs et actifs transitoires régularisés dans le cadre du contrôle intégral des comptabilités des HUG (comptabilité générale, fournisseurs et débiteurs) pour un montant total de CHF 33'592'993, ces produits sont des intérêts et frais de recouvrement non affectés avant juin 2015, des écarts de TVA entre le taux facturé et le taux reversé à l'AFC selon le système forfaitaire TAF, des notes de crédits de volume négociées avec les gros fournisseurs, et des provisions pour factures non parvenues devenues sans objet.

23. Indemnité de fonctionnement reçue

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Indemnité de fonctionnement reçue	865'584'440	865'584'440	836'254'604
Part du résultat à distribuer à l'Etat	-27'319	0	-7'122'778
Indemnité crédit suppl. Curabils	0	0	947'268
Indemnité crédit suppl. Migrants	0	0	945'000
	<u>865'557'121</u>	<u>865'584'440</u>	<u>831'024'094</u>

L'indemnité de fonctionnement reçue de CHF 865'584'440 correspond au montant indiqué dans le contrat de prestations 2016-2019 (L11957).

24. Autres subventions

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Contribution sur réserve en cours	0	5'500'000	0
Autres subventions et dotations internes	535'133	0	192'750
	<u>535'133</u>	<u>5'500'000</u>	<u>192'750</u>

Le solde se compose des aides financières complémentaires à des projets spécifiques.

25. Contributions de corporations, de fondations et de privés

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Contributions de corporations, de fondations et de privés	<u>4'528'249</u>	<u>1'380'000</u>	<u>2'040'734</u>
	<u>4'528'249</u>	<u>1'380'000</u>	<u>2'040'734</u>

Ce poste comprend notamment une contribution d'une fondation pour un montant de CHF 1'280'000 en soutien des activités dans le domaine de la psychiatrie de l'adolescent et les différents soutiens aux activités du fonctionnement dans le domaine du confort patient.

26. Charges salariales

La répartition des salaires et indemnités par catégorie professionnelle est la suivante :

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Salaires et indemnités professions médicales et de soins	893'646'446	866'894'000	864'394'538
Salaires et indemnités professions d'exploitation	131'988'164	127'805'000	124'230'833
Salaires professions administratives	167'632'343	159'454'000	162'149'119
Prestations des assurances sociales	-21'901'930	0	-19'963'152
Mise à disposition de personnel à des tiers	<u>-10'338'624</u>	0	<u>-12'376'265</u>
	<u>1'161'026'400</u>	<u>1'154'153'000</u>	<u>1'118'435'074</u>

27. Matériel médical d'exploitation

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Médicaments	80'152'498	76'465'000	76'777'153
Matériel, instruments, ustensiles, textiles	81'700'400	82'559'000	82'656'652
Films et matériel de photographie	57'776	186'000	80'781
Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	22'275'391	21'869'000	22'894'428
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques fournies par des tiers	8'196'747	9'134'000	8'579'322
Autre matériel médical	698'181	528'000	652'654
	<u>193'080'993</u>	<u>190'741'000</u>	<u>191'640'989</u>

28. Entretien et réparations

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Installations à durée illimitée	0	653'000	0
Installations de longue durée	3'910'749	2'808'000	6'295'816
Installations de moyenne durée	4'803'629	2'953'000	4'693'211
Installations de courte durée	6'323'735	7'310'000	5'485'364
Installations médico-techniques	10'432'492	11'117'000	9'183'079
Outils et matériel d'atelier	<u>3'367'778</u>	<u>3'806'000</u>	<u>3'823'612</u>
	28'838'383	28'647'000	29'481'082

29. Charges d'utilisation des immobilisations

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Achats d'équipements < 10'000	16'959'311	16'270'000	20'548'946
Loyers (selon LAMal)	1'102	54'000	29'860
Autres loyers (y compris leasing opérationnel)	<u>11'127'041</u>	<u>11'870'000</u>	<u>11'930'753</u>
	28'087'454	28'194'000	32'509'558

30. Charges financières

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Banques - charges des intérêts	1'427'401	1'651'000	1'375'384
	<u>1'427'401</u>	<u>1'651'000</u>	<u>1'375'384</u>

Les montants ci-dessus sont payés sur l'année

31. Autres charges liées aux patients

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Transports de patients par des tiers	6'311'120	5'453'000	5'638'488
Frais de véhicule et de transport liés aux patients	255'794	301'000	239'157
Autres prestations de tiers liées aux patients	157'751	250'000	218'468
Autres frais liés aux patients	<u>4'856'287</u>	<u>2'593'000</u>	<u>4'560'139</u>
	11'580'952	8'597'000	10'656'251

32. Autres charges non liées aux patients

	COMPTES 2017 CHF	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF
Primes d'assurances	813'438	939'000	634'543
Assurance resp. civile et protection juridique	3'106'610	4'404'000	1'582'850
Cotisations et taxes	1'747'170	1'541'000	1'614'432
Charges de véhicules et de transport	190'878	1'839'000	195'489
Autres prestations fournies par des tiers	1'099'712	923'000	1'302'746
Sécurité d'exploitation et surveillance	1'241'699	911'000	1'216'037
Evacuation des déchets	1'729'157	1'864'000	1'929'884
Autres charges d'exploitation	<u>26'437'599</u>	<u>24'200'000</u>	<u>26'798'358</u>
	<u>36'366'262</u>	<u>36'621'000</u>	<u>35'274'340</u>

Primes d'assurances

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurance incendie, vol et divers.

Assurance responsabilité civile et protection juridique

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurances responsabilité civile, ainsi que les frais de franchise sur sinistre et frais de litiges.

Autres charges d'exploitation

Ce groupe principal englobe les charges d'exploitation qui ne figurent pas dans les groupes de comptes précédents. Sous cette rubrique sont regroupées les charges liées aux actions humanitaires et sociales, aux transports des transitaires, à la surveillance du bâtiment, les projets soutenus par la Direction générale ainsi que la part des facturations assureurs dédiée aux investissements, reversée à l'Etat.

33. Mise à disposition des bâtiments et équipements

Suite à l'entrée en vigueur de la LGAF mise à jour au 1^{er} janvier 2014, les subventions non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière mais figurent à titre informatif dans l'annexe aux états financiers (art. 44, LGAF).

Les chiffres communiqués par l'Etat de Genève pour l'exercice 2017 sont les suivants :

- Subvention non monétaire HUG pour CHF 99'342'621
 - Dont intérêts pour CHF 26'225'214
 - Dont amortissements pour CHF 73'117'407

34. Relations avec les parties liées

Transactions avec l'Etat

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'Etat de Genève. Les HUG sont en relation pour diverses facturations de biens et services avec les principales parties liées suivantes :

Etat de Genève

- Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
- Département de la sécurité et de l'économie (DSE)
- Pouvoir judiciaire (PJ)
- Département des finances (DF)

Produits:

	2017 CHF	2016 CHF
DEAS - Indemnité de fonctionnement de l'Etat reçue	865'584'440	838'146'872
DEAS - Aides financières - Projets dans le domaine santé	208'025	53'050
DEAS - Hospitalisation secteur privé	2'167'000	2'167'000
DSE - Prestations hospitalières - Médecine pénitentiaire (SAPEM)	4'909'245	3'414'628
PRE - Aides financières - Projets humanitaires	132'800	139'700
DALE - Aides financières - Projets aménagement et énergie	184'308	0
PJ - Prestations Ministère Public et Service Financier Police	2'823'808	2'157'728

Part du résultat à distribuer:

	2017 CHF	2016 CHF
DEAS - Part du résultat à distribuer	27'319	7'122'778

Entreprises de droit public / Fondations et autres parties liées

- Services industriels de Genève (SIG)
- Transports publics genevois (TPG)
- Université de Genève - UNIGE
- Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS)
- Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)
- Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse Romande (HES-S2)
- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

➤ Banque Cantonale de Genève (BCGE)

La Banque Cantonale de Genève est un partenaire privilégié dans le financement de divers projets de l'institution, notamment en ce qui concerne les crédits pour le financement du bâtiment des laboratoires, la rénovation des étages du secteur privé et les emprunts hypothécaires liés aux actifs affectés (voir note 11).

Principaux dirigeants

Conseil d'administration (Composition au 31.12.2017)

Président du conseil d'administration : M. CANONICA François

Membres :

M. ALBORINO Domenico	M. GOLAY Roger	M. POGGIA Mauro
M. ALIZADEH Navid	M. LALANNE Xavier	Mme SAEZ Odette
M. ANDENMATTEN David	M. LEYVRAZ Pierre-François	M. SANDOZ Olivier
M. BALDINI Frédéric	M. MATTER Michel	M. VAN DELDEN Christian
Mme BLUM BRUNIER Ariane	Mme MAULINI Gabrielle	
M. CANONICA François	M. MAURIS Alain-Dominique	
M. ESTRAVIZ Manuel	M. MAYOU Roger	
M. FUHRMANN Marc	M. PAOLI Gérard	

Comité de direction (Composition au 31.12.2017)

Président du comité de direction : M. LEVRAT Bertrand

Membres permanents :

M. BOUNAMEAUX Henri	Mme RORIVE FEYTMANS Brigitte
Mme DE MEYER Sylvia	Mme MERKLI Sandra
M. LAUBSCHER André	
M. PERRIER Arnaud	
Mme RIGHETTI Michèle	

Rémunération brute

	2017 CHF	2016 CHF
Conseil d'administration	389'167	353'333
Comité de direction	2'374'345	2'525'308

35. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant « Etat de Genève ». Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. L'institution travaille avec des établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise et Postfinance. Les HUG n'anticipent aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières et estiment qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

Juste valeur

La juste valeur des disponibilités, du compte courant Etat de Genève, des fournisseurs et autres créanciers ainsi que des emprunts ne diffère pas significativement de leur valeur au bilan.

36. Engagements conditionnels et éventuels

Par contrat de donation signé le 23 novembre 2015, la Fondation Hans Wilsdorf (la Donatrice) a cédé gratuitement aux Hôpitaux Universitaires de Genève (le Donataire) la SI Route de Chêne A SA dont le capital-actions de CHF 100'000.00 est entièrement libéré.

La SI est propriétaire du bâtiment de consultations d'urgences pédiatriques de la Clinique des Grangettes, et des équipements afférents à cette activité, et met à disposition ce bâtiment et les équipements à la Clinique des Grangettes, selon un contrat de prêt à usage conclu le 30.06.2009 pour 10 ans.

La Clinique des Grangettes conteste par le biais d'une procédure d'arbitrage initiée en novembre 2016, la donation et les impacts sur la réalisation du contrat de prêt à usage. Les conclusions de l'arbitrage devraient être connues dans le premier semestre 2018.

Au moment du bouclage des comptes 2017, la valorisation de la donation reste conditionnée aux conclusions de cette procédure d'arbitrage et ne pouvant formellement établie, elle ne figure pas dans les comptes au 31 décembre 2017.

En vertu de l'art. 7A du REEF, les entités n'ont pas l'obligation de mentionner l'incidence de la dérogation à la norme IPSAS 25 dans les états financiers. Cette incidence peut être mentionnée pour autant que ces données soient produites par la caisse de pension concernée.

A noter que la CPEG a fourni, pour la date de bouclage, des données 2017 non vérifiées par l'expert agréé et non auditées par l'organe de révision.

CPEG - Déficit technique (différentiel par rapport à la pleine capitalisation)

	Situation au 31.12.2017 CHF	Situation au 31.12.2016 CHF
Degré de couverture de la CPEG selon l'article 44 OPP2	61.2%	57.2%
Capitaux de prévoyance des assurés actifs HUG, y compris provisions	2'354'741'029	2'379'862'688
Capitaux de prévoyance des pensionnés HUG, y compris provisions	2'236'929'889	2'072'979'879
Montant du déficit technique de l'employeur (HUG)	1'820'675'902	1'904'870'835

La valeur du déficit technique est issue du calcul de la CPEG selon leurs normes statutaires. Le calcul de ces engagements selon la norme IPSAS 25 donnerait une valeur différente, sensiblement plus élevée.

37. Evénements postérieurs à la date de clôture

L'institution n'a pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture nécessitant une information au sens de la norme IPSAS 14 « Evénements postérieurs à la date de reporting ».

38. Investissements

Avec l'application du nouveau règlement sur les investissements du Conseil d'Etat et de l'introduction des normes IPSAS dès le 1^{er} janvier 2008, la loi budgétaire annuelle est supprimée.

Les crédits programme et les crédits d'ouvrage sont intégrés au contrat de prestations. Les projets d'infrastructure et les équipements liés, d'une valeur supérieure à CHF 20'000'000, font l'objet de projet de loi spécifique.

Tableau récapitulatif des projets en cours au 31.12.2017

Lois	Dates	Descriptifs	Montants votés	Budgets 2017 des HUG	Montants comptabilisés au 31.12.2017	Soldes ouverts au 31.12.2017
7512	16.12.96	Informatique des HUG 1997-2000	40'000'000	0	40'600'560	600'560
10667	18.03.11	Equipements maternité (phase 3.3)	7'050'000	779'000	4'518'247	(516'645)
10703	19.11.10	Equipements bâtiment des lits (CFC 8 et 9)	15'590'000	15'484'270	8'491'554	(162'274)
11957	29.06.12	Investissements 2016-2019 - Equipements	0	17'560'000	20'442'545	(219'638)
11957	29.06.12	Investissements 2016-2019 - Bâtiments	0	15'200'000	25'348'990	(580'857)
10865	29.06.12	Crédits d'ouvrages 2012-2015	17'400'000	3'700'000	16'688'883	0
11957	26.06.12	Crédits d'ouvrages 2016-2019	18'500'000	2'300'000	0	0
		Autres investissements	0	0	0	(764'994)
		Résultat des comptes d'investissements	98'540'000	55'023'270	116'090'778	(1'643'847)

Synthèse des lois d'investissement reçues et comptabilisées durant l'exercice

	Montants reçus et comptabilisés en 2017	Montants à recevoir en 2018 et comptabilisés en 2017	Total 2017 CHF
Loi d'investissement 10667	1'221'750	1'647'513	2'869'263
Loi d'investissement 10703	3'862'613	2'106'679	5'969'292
Loi contrat de prestation 10865 - Crédits d'ouvrages	194'935	4'795'885	4'990'820
Loi contrat de prestation 11957 - Crédits programme	5'720'048	<u>2'562'542</u>	8'282'590
	10'999'345	11'112'619	22'111'964

En ce qui concerne le contrat de prestation sous loi 11957, le montant comptabilisé et à recevoir de CHF 8'282'590 correspond au renouvellement des équipements, la maintenance 2017 des bâtiments mis à disposition par l'Etat d'un montant de CHF 12'190'248 a été reclassée dans les autres produits des comptes d'investissement.

Ce reclassement a été effectué à la demande du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), qui, se référant à l'art. 7A du Règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), considère que les dépenses 2017 relatives aux immeubles d'exploitation utilisés par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) doivent être enregistrées en investissements propres de l'Etat.

Conseil d'administration**Date:** 12.03.2018**Séance:** 19.03.2018**Point:** 6.2**Décision N°:** 180778-CA**Dossier préparé par:**

Brigitte RORIVE FEYTMANS

Référence:

Direction des finances

Genève, le 21 mars 2018 / elna

DÉCISION**Objet :**

Etats financiers 2017

Considérant :

- 1) La présentation faite en séance par Madame Brigitte Rorive Feytmans, Directrice des finances des Hôpitaux universitaires de Genève (**annexe 1**);
- 2) le document "Etats financiers 2017" composé :
 - du rapport de gestion 2017 des HUG (**annexe 2**),
 - des comptes 2017 HUG et départements (**annexe 3**),
 - des états financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2017 (**annexe 4**),
 - du rapport détaillé 2017 à l'attention du Conseil d'administration (**annexe 5**),
 - du rapport de l'organe de révision à l'attention du Conseil d'administration (**annexe 6**);
- 3) le préavis positif du Comité de direction du 06 mars 2018;
- 4) le préavis positif du Bureau du conseil d'administration du 12 mars 2018.

Décision :

Le Conseil d'administration :

- au vu de la présentation et des précisions apportées en séance par Madame Brigitte Rorive-Feytmans, Directrice des finances,
- au vu de la recommandation sans remarque ni réserve de l'organe de révision dont le rapport d'audit est présenté en séance par Monsieur Philippe Tzaud (PricewaterhouseCoopers SA),

- 1) adopte à l'unanimité les comptes 2017 des Hôpitaux universitaires tels que présentés dans le document "Etats financiers 2017";
- 2) transmet ses sincères remerciements aux équipes de la direction des finances et aux réviseurs pour le travail accompli.

Suivi:

DF



 François CANONICA
Président du Conseil d'administration
Annexes :

- 1) annexe 1 (Annexe_1_Comptes_2017_CD20180306_Fonctionnement.pdf)
- 2) annexe 2 (Annexe_2_Rapport_de_gestion_2017_HUG.pdf)
- 3) annexe 3 (Annexe_3_Comptes_2017_HUG_ET_DPT_2017_28_02.18.pdf)

- 4) annexe 4 (Annexe_4_Etats_financiers_2017.pdf)
- 5) annexe 5 (Annexe_5_Rapport_detaillé_PwC.pdf)
- 6) annexe 6 (Annexe_6_Rapport_audit_comptes_2017.pdf)